

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### Mise en concurrence pour l'occupation temporaire du domaine public pour la gestion et l'exploitation d'espaces ludiques multi-activités

**IDENTIFICATION DE L'ORGANISME EMETTEUR** : SYNDICAT MIXTE D'ETUDES, D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE LA BASE DE PLEIR AIR ET DE LOISIRS DE L'ETANT DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES

**PROCEDURE DE PASSATION** : convention d'occupation du domaine public après mise en concurrence.

**OBJET DE LA MISE EN CONCURRENCE** : la présente mise en concurrence concerne une convention d'occupation du domaine public, en vue de la gestion et l'exploitation d'espaces ludiques multi-activités, décomposés en 4 lots :

- Lot 1 Espace multi-jeux pour un jeune public comprenant une habitation en mobil-home de 36 m<sup>2</sup>.
- Lot 2 Un manège type « chenille » sur une emprise de 360 m<sup>2</sup>.
- Lot 3 Une buvette-friterie-sandwicherie-sucrerie avec terrasse, sur 150 m<sup>2</sup> et une buvette ambulante.
- Lot 4 Un espace de location de cycles avec circuit mini quads.

Les candidats peuvent répondre pour 1 ou plusieurs lots.

**LIEU D'EXECUTION** : Île de Loisirs de Saint-Quentin en Yvelines – zone du Parc Promenade – RD 912-78190 Trappes-en Yvelines.

**REDEVANCE ANNUELLE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC** : elle est composée d'une part fixe avec un plancher pour chaque lot fixé dans le règlement de consultation.

**DUREE** : La convention d'Occupation du Domaine Public sera consentie pour une durée courant jusqu'au 31/12/2018,.

#### **RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION ET RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF OU TECHNIQUE**

Le dossier de consultation pourra être retiré auprès de :  
Syndicat Mixte de l'Île de Loisirs  
Direction des Activités  
Rond Point Eric Tabarly – RD 912  
78190 Trappes en Yvelines  
Tél. : 01.30.16.44.40

**DATE DE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES** : 23 avril 2018 à 12 heures précises, terme de rigueur.  
Tout dossier réceptionné après cette date sera déclaré hors délai et rejeté.

#### **ADRESSE OU LES OFFRES DOIVENT ETRE TRANSMISES OU DEPOSEES :**

##### **Dépôt sur place Envoi postal**

Syndicat Mixte de l'Île de Loisirs  
Direction des Activités  
Rond Point Eric Tabarly – RD 912  
78190 Trappes en Yvelines  
Aucune transmission dématérialisée de l'offre n'est acceptée.

**DELAI DE VALIDITE DES OFFRES** : 30 jours, à compter de la date limite de remise des offres.

**UNITE MONETAIRE** : l'unité monétaire est l'EURO.

#### **AUTRES RENSEIGNEMENTS :**

- Les offres devront être obligatoirement rédigées en langue française.
- Le jugement des offres se fera en fonction du critère pondéré suivant :

**1 er élément du critère pondéré** : montant de la redevance annuelle proposé par le candidat (le plancher de chaque lot est fixé dans le règlement de consultation). Cet élément du critère pondéré sera examiné à concurrence de 60% dans le cadre du jugement des offres

**2 e élément du critère pondéré** : développement durable : consommation énergétique, matériaux nobles et recyclables, matériel respectueux du voisinage (sonorisation) et esthétique/intégration dans le site. Cet élément du critère pondéré sera examiné à concurrence de 40% dans le cadre du jugement des offres.

**Date d'envoi à la publication** : 12 avril 2018.